



Charte d'utilisation des réseaux sociaux

La page Facebook « Nouméa ma ville » a pour objectif d'encourager les échanges autour de la vie nouméenne et de constituer une communauté autour de notre ville.

Les débats, les échanges sont ouverts à tous, et tous les membres sont invités à y participer, à condition que les prises de parole soient guidées par des principes de courtoisie, de respect et de convivialité.

La présente charte d'utilisation a été édictée afin de préciser aux utilisateurs de la page Facebook de la Ville de Nouméa les conditions pour une utilisation paisible et conviviale des espaces d'échanges.

L'utilisateur, par le fait d'« aimer » la page Facebook, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation. Il s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette page, à la respecter.

Le rôle du modérateur :

Le rôle du modérateur est de veiller à la qualité des débats en écartant les contributions qui, par leur caractère indigne, destructeur ou hors sujet, nuisent aux discussions. S'il juge une publication non conforme à la loi en vigueur, aux conditions générales d'utilisation de Facebook ou à la présente charte de modération, il se réserve le droit de la supprimer sans en avertir son auteur.

Le modérateur doit également préserver le caractère collectif des échanges : il veille notamment à ce que les critiques et expressions de désaccords soient argumentées et ne dérivent pas vers l'invective ou les prises à partie d'autres participants.

Nous nous réservons le droit de supprimer à posteriori tous les messages qui ne respecteraient pas ces principes, voire d'exclure temporairement ou définitivement leurs auteurs.

Bonnes pratiques à adopter :

- Exprimez-vous dans un langage clair et compréhensible par le plus grand nombre. N'abusez pas des abréviations, du langage SMS et des majuscules car TROP DE MAJUSCULES DONNENT L'IMPRESSION QUE VOUS CRIEZ ! 😊
- Pas de liens hypertexte inappropriés ;
- La fréquence d'intervention de chacun ne nuira pas à la participation équitable de tous ;
- Les contributions superflues ou redondantes sans apport particulier pour les échanges, ou sans rapport avec le sujet de discussion sont à éviter.
- Comme tous les espaces de discussion virtuels, vos propos publiés sont accessibles à tous. Tenez-en compte.
- Evitez de perdre votre temps à engager le débat avec des trolls, ou dans des discussions stériles. Un « troll » est un individu qui persiste à lancer des discussions sur des sujets qui fâchent ou à semer la zizanie entre les participants.



VILLE DE NOUMEA

Citez vos sources et vérifiez les informations que vous relayez pour ne pas participer à la propagation de rumeurs. En cas de doute, certains sites spécialisés comme www.hoaxbuster.com vous aideront à repérer les « hoax » (canulars du web).

Sont notamment exclus de cette page (liste non exhaustive) :

- Les commentaires, insinuations ou insultes racistes, sexistes, xénophobes et les incitations à la haine ou la violence ;
- Les affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexactes concernant les personnes ou les organisations ;
- Les commentaires mettant en cause nommément des personnes (cette page n'est pas une plate-forme de débats politiques dans lesquels des personnes seraient nommément désignées) ;
- Les conflits et règlements de compte ne sont pas tolérés ;
- Le prosélytisme (ex. mise en avant d'un parti politique ou d'une religion) ;
- Les atteintes au droit à l'image, au respect de la vie privée et aux droits d'auteur ;
- Les liens et commentaires publiés à des fins promotionnelles (pas de mise en avant d'un produit ou d'une marque).
- ...

Il ne s'agit pas de restreindre l'usage de Facebook, mais plutôt de garder un cadre enrichissant et sympathique pour la page « Nouméa ma ville ».

Ensemble, faisons de cette page un espace convivial et utile à tous.

En espérant pouvoir vous lire très prochainement !

Page Facebook de la ville de Nouméa :

<https://www.facebook.com/noumeamaville>

